

 **Kinésithérapie**

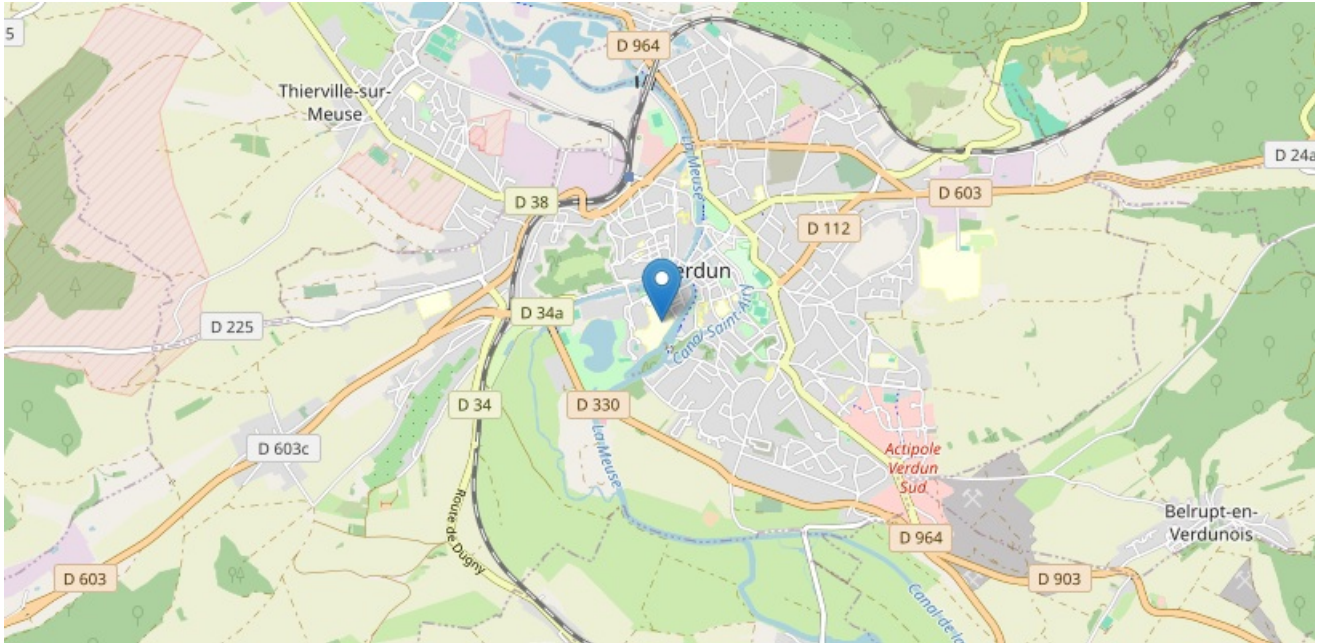
Public Cible : Adultes

Rééducation

Kinésithérapie

Psychomotricité

Autre prise en charge rééducation motrice



**ADRESSE**

Bat Laennec RDC 2 rue d'Anthouard  
55100 Verdun



**INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

 Secrétariat MPR: 03 29 83 85 76  <https://ght-coeurgrandest.fr/>



**STRUCTURE**

CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL VERDUN/SAINT MIHIEL  
2 rue d'Anthouard  
55100 Verdun

Le **kinésithérapeute** intervient à toutes les étapes du **cancer**, autour de la chirurgie, pendant et après la chimiothérapie, la radiothérapie et l'hormonothérapie afin de :

- Contribuer à la cicatrisation.
- Lutter contre la douleur et les raideurs articulaires.
- Diminuer la fatigue.

Le masseur-kinésithérapeute est spécialisé dans la rééducation des mouvements des différentes parties du corps. Son intervention a pour but d'aider le patient à maintenir ou récupérer une facilité de mouvements.

Le masseur-kinésithérapeute a une place importante dans la prise en charge de certains effets de la maladie et des traitements. Il intervient sur prescription des médecins, en partenariat avec les différents membres de l'équipe soignante.

Après un bilan avec le patient, le masseur-kinésithérapeute lui propose une prise en charge adaptée qui tient compte de son âge, de sa maladie, de son état physique et de ses antécédents médicaux.

Les soins apportés par le kinésithérapeute se dérouleront en fonction de votre lieu d'hospitalisation.